



## LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 18 juin à 6h55

### « SOLIDARITE EN PERIODE DE CANICULE »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

**RCF : Bonjour Yann LASNIER, aujourd'hui vous souhaitez nous sensibiliser à la canicule. Pour quelles raisons ?**

**YL :** Oui, nous entrons bientôt dans la période estivale et l'on considère que l'on est en présence d'un épisode caniculaire lorsqu'il y a très peu de différence entre les températures observées le jour et celles observées la nuit, durant au moins 72 heures consécutives. Mais ce n'est pas exactement de cet aspect qu'il me tient à cœur de parler. Pour mieux vous répondre, je veux citer Frédéric qui est accompagné par notre association et qui nous dit : « *En fait au mois d'août, les gens sont en vacances, on ne voit personne. Et le mois d'août a été beaucoup plus dur que le confinement, parce que je vivais très mal la canicule chez moi... Et là, personne ne me téléphonait, personne ne me faisait mes courses, pour quoi que ce soit il n'y avait personne. Et du coup-là, pour moi tout était dur. D'ailleurs j'ai souvent dit en riant : le mois d'août, c'est confinement par trois.* ». C'est donc bien de solidarité dont je veux parler aujourd'hui et pour cela je voudrais revenir un peu en arrière. Il aura encore fallu une crise sanitaire, celle de la canicule de l'été 2003, avec son cortège de 19 000 victimes, pour révéler la question sociale – jusque-là parfaitement ignorée – de l'isolement social et de la solitude des personnes âgées. Ultra médiatisée, cette crise sanitaire avait permis de pointer le manque criant de personnels et de moyens dans les hôpitaux et les EHPAD. Mais si le plan Canicule mis en place depuis 2004 fonctionne bien, il n'y a pas eu d'autres réponses permettant de mieux prévenir et lutter contre l'isolement des personnes âgées. En 2021, les enjeux de solidarité envers nos aînés sont toujours d'actualité et il est important que chacun soit sensibilisé aux bons gestes et aux recommandations à suivre en cas de canicule.

**RCF : que recommandez-vous particulièrement ?**

**YL :** En plus des recommandations de santé publique (comme humidifier son corps ou encore manger en quantité suffisante), j'inciterai surtout les personnes qui avancent en âge à se faire enregistrer sur les listes spécifiques auprès de leur mairie afin qu'elles puissent être appelées en cas d'épisode caniculaire.

Ensuite, j'invite chaque citoyen à prêter attention à ses voisins âgés avant leur propre départ en vacances. Simplement s'assurer que son voisin âgé ne reste pas seul, ne manque de rien, s'il a pensé à se faire enregistrer auprès de la mairie. Ces épisodes de canicule nous invitent à accroître notre niveau d'attention envers les personnes âgées de notre entourage. J'invite également les communes à prendre



en compte ces phénomènes intenses de chaleur de plus en plus nombreux et à intégrer dans leurs réflexions l'amélioration de la vie des personnes les plus fragilisées, que ce soit en termes de logement, d'aménagement urbain, de réalisation par exemple d'îlots de fraîcheur.